

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 21 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : M. Pierre LESTAS, Maire-Adjoint, M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Élixa DE POORTER, M. Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Était absente : Mme Joëlle TIBURZIO, Conseillère Municipale.

Date de la convocation : 14 mars 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 28

Secrétaire : M. Karim CHALABI, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/039 - BUDGET EAU POTABLE – BUDGET PRIMITIF 2024 - APPROBATION

Vu le Code de Collectivités Territoriales,

Considérant les avis des différentes commissions municipales ;

M. le Maire présente le budget annexe Eau Potable 2024, équilibré en recettes et en dépenses, et qui se résume ainsi par chapitre :

.../...

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 074-217402809-20240321-CM24039-BF

S'LO

INVESTISSEMENT DEPENSES

243 773,38 Restes à réaliser
90 000,00 16 (remb. dette)
17 500,00 20 (études)
322 845,41 21 (acquisitions)
2 530 577,24 23 (travaux - inscriptions nouvelles)
5 967,08 040 (opérations d'ordre)
0,00 001 (déficit reporté)

3 210 663,11

FONCTIONNEMENT DEPENSES

298 100,00 011 (charges à caractère général)
225 000,00 012 (charges de personnel)
9 500,00 65 (charges de gestion)
37 553,32 66 (charges financières)
1 000,00 67 (charges exceptionnelles)
2 000,00 68 (provisions)
370 742,93 042 (opérations d'ordre)
82 264,00 023 (virement à l'investissement)

1 026 160,25

INVESTISSEMENT RECETTES

0,00 Restes à réaliser
873 119,50 16 (emprunts nouveaux)
429 600,00 13 (subventions reçues)
1 274 616,56 001 (excédent reporté)
370 742,93 040 (opérations d'ordre)
82 264,00 021 (virement du fonctionnement)
180 320,12 1068 Affectation du résultat

3 210 663,11

FONCTIONNEMENT RECETTES

1 019 893,17 70 (produits des services)
0,00 73 (impôts et taxes)
0,00 74 (dotations, subventions)
0,00 75 (Produits de gestion)
0,00 76 (produits financiers)
300,00 77 (produits exceptionnels)
5 967,08 042 (opérations d'ordre)
0,00 002 (excédent reporté)

1 026 160,25

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe Eau Potable 2024 de la commune de THÔNES au niveau des chapitres dépenses de fonctionnement, recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement, recettes d'investissement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 22 mars 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Karim CHALABI

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **29 MARS 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE

THÔNES, le

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

